



14 JUIN 2016

**Résultat de la répartition du reliquat du contingent
d'importation des poussins d'un jour**

Il est porté à la connaissance des importateurs et producteurs, opérant dans le secteur avicole, que la commission interministérielle composée des représentants du Département du Commerce Extérieur, du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et de l'ONSSA a retenu, le mardi 14 juin 2016, la répartition du reliquat du contingent d'importation des poussins d'un jour, telle que précisée dans le tableau ci-dessous :

Répartition des poussins d'un jour
(Quota : 586,5 t) SH : 0105.11.90.00
(en tonne (t))

Sociétés	Quantités accordées en 2016
SOGAVI	15,57
PISCIMAR&CONSTRUCCIONES*	8,82
AKESTOUR**	4,86
POULET DINDE***	3,89
Totaux	33,14

Reliquat : 553.36 tonnes

*Sous réserve de présenter l'attestation délivrée par l'administration fiscale sur l'IS et la TVA certifiant que l'entreprise est en situation régulière, l'engagement sur l'honneur de la réalisation des quantités demandées ainsi que le document établi par le fournisseur confirmant la commande et précisant les quantités commandées.

** Sous réserve de présenter l'engagement sur l'honneur de la réalisation des quantités demandées.

*** Sous réserve de présenter le certificat d'inscription au registre du commerce et le certificat d'inscription à la taxe professionnelle (Patente) actualisés.

NB : le calcul des quantités accordées a été fait sur la base d'un poids moyen estimé à 45g/poussin

